

Tour de Vézelay

www.tourdevezelay.eu

Mise à jour du guide (1ère édition, 2020)

version du 12 janvier 2021

Tour de Vézelay – Ouest

p. 16, dernier paragraphe, description 'Alternative' :

Alternative : visiter l'église Notre-Dame. Dans ce cas : prendre la deuxième rue à droite (rue des Pierres). Au bout, à une fourche avec un puits au milieu : prendre à gauche. L'église se trouve un peu plus loin.

Après la visite : retourner au puits, puis tout droit. Après environ 50 m, la route tourne à gauche : ici prendre à droite (en diagonale, Chemin de la Fontaine), direction 'Val en Sel', en passant un monument aux morts (à gauche). Laisser la première route à droite (rue Dessus les Fossés) et continuer tout droit. (Vous êtes de retour sur notre itinéraire principal).

p. 22, 2ème paragraphe, jusqu'à la 6ème ligne :

Juste avant Saint-Didier : arriver sur la D213. La prendre à gauche, direction Flez-Cuzy. Après environ 60 m, à un carrefour en T : quitter la D213 et prendre à droite (rue Pierre Serveau). Après environ 50 m, à une fourche avec un puits au milieu : prendre à gauche, en montant (rue du Pignon). L'église de **Saint-Didier**. (*Derrière l'église : vue sur la vallée de l'Yonne.*)

Au carrefour devant l'église : prendre à droite, en montant (rue de la Roche). Au bout : prendre à gauche, en montant. (Ignorer donc un panneau 'impasse'.) Suivre cette route plus de 1 km. En forêt, l'asphalte se termine et la route n'est plus pavée.

(À un carrefour en T : suivre le balisage jaune, etc.)

Tour de Vézelay – Est

p. 29, dernière ligne, jusqu'à la p. 30, 9ème ligne :

À un petit lac (l'Étang du Moulin) et quelques maisons : prendre à droite. (*Sur le côté de la maison à gauche vous voyez encore la roue à aubes du moulin.*) Peu après : continuer à gauche. Après environ 200 m : laisser un chemin à gauche. Après environ 150 m :

[E] Prendre à gauche, en montant considérablement, en ligne droite. Après environ 500 m : le chemin descend pendant un moment puis remonte. (Juste avant : laisser un chemin à gauche). Après environ 500 m : traverser un chemin semi-pavé, toujours tout droit et en montant. Après plus de 100 m, en descente : revenir sur le chemin semi-pavé que vous venez de traverser, la suivre à gauche. Après environ 350 m :

[F] à une fourche : prendre à droite, en descendant. (Attention : un autre itinéraire marqué en jaune tourne à gauche ici). Laisser le premier chemin à droite (raide descente). Après 300 m, à un carrefour en T : suivre le chemin à droite. Continuer à le suivre, en descendant. (*Seulement quelques balises jaunes, aussi balises d'une randonnée VTT. En route : vues à droite.*)

(Au hameau de **Les Gaux**, etc.)

p. 29, dernier paragraphe, 6ème ligne, jusqu'à p. 30, 2ème paragraphe :

Après environ 300 m, en descendant : prendre à gauche. Longer l'Étang des Vernois, puis continuer dans la même direction, en montant. (*En route : quelques balises jaunes et / ou oranges*).

Après environ 750 m, après une grande parcelle où la forêt a été défrichée (à gauche, *vue*), à un carrefour : prendre à droite (en diagonale) et continuer, plus ou moins tout droit, environ 1,2 km, jusqu'à **Rivières**.

Ici, la route est goudronnée. Au bout : arriver sur une autre route. La suivre à gauche. Après environ 50 m : prendre le chemin semi-pavé à droite, en diagonale. (À votre droite : un panneau 'Interdit aux voitures et motos'.) Après environ 200 m : laisser les chemins à droite et à gauche et continuer, d'abord en montant légèrement, puis en descendant. A une bifurcation : ne descendre pas plus loin, mais prendre le chemin à gauche, en montant. Plus loin, le chemin descend vers la rivière Le Chalaux (*aire de pique-nique*). Traverser et monter.

[I] À la première bifurcation après la rivière : prendre à gauche (en diagonale), dans une forêt, d'abord toujours en montant, puis en descendant.

(Arriver à une route. La prendre à droite et entrer dans **Brassy**. Etc.)

p. 30, entre les textes 'Lacs de Chaumeçon et du Crescent' et '[J] Terrain de parachutage 'Peinture'' :

[4] Mazignien Coutolles: *Devant le hameau se trouve un panneau (à gauche) qui fait référence à l'accident mentionné ci-dessous [J]. Juste après le hameau se trouve une table de pique-nique (un robinet d'eau de l'autre côté de la route).*

p. 32, [P] :

La lettre **[P]** sur la carte ne fait pas référence à la sortie vers le château de Chastellux, mais au château lui-même.

Tour de Vézelay – Nord

p. 36, 'Camping Saint-Père [5] – Tharoiseau (cimetière)(3,6 km)'

La désignation **[5]** doit être : **[1]**.

Cela s'applique également trois lignes plus bas.

Encore deux lignes plus bas :

À un carrefour avec un long poteau carré à chaque coin (et juste avant, à droite : un poteau avec un balise (*coquille*) du Chemin des Hongrois (*chemin de pèlerinage*)) : prendre le chemin à gauche, en montant, entre les haies et les arbres.

(Après environ 300 m, etc.)

p. 37, dernier paragraphe, 2ème ligne :

Laisser la chapelle à votre gauche et continuer à descendre. Après environ 30 m, à une fourche : prendre à droite. Après environ 50 m, à un lavoir (à droite) : tout droit. Après environ 100 m, à un carrefour en T : prendre à gauche. Après environ 70 m : prendre à droite.

(Continuer par un chemin à travers les champs, etc.)

p. 38, sous : 'Nanchèvre – Asquins (Route des Chaumots) (3,4 km)', 1ère règle :

'(Rue des Pré)' doit être : (Rue du Lavoir).

p. 39, dernier paragraphe, 1ère règle :

'(Chemin de Compostelle)' doit être : (Chemin de la Cordelle).